

## **ENOGLA obtient un financement de 2 M€ auprès de Vatel Capital, pouvant être porté jusqu'à 3 M€**

### **Une opération qui sécurise le plan Turbo 2028**

Marseille, le 22 décembre 2025 – 18h

ENOGLA (code ISIN: FR0014004974 – mnémonique: ALENO), expert en micro-turbomachines au service de la transition énergétique, annonce aujourd’hui l’obtention d’un financement d’un montant de 2,04 million d’euros (M€) sous forme de deux tranches d’obligations convertibles en actions, souscrites, pour une très large part, par des fonds gérés par Vatel Capital (FCPI DIVIDENDES PLUS 12 et FCPI DIVIDENDES PLUS 13) et, pour une part minoritaire, par des investisseurs qualifiés (les sociétés Alexander Investments et Duna & Cie S.A., par ailleurs actionnaires historiques de la Société).

Dans le prolongement de l’opération, ENOGLA poursuit des échanges avec Vatel Direct en vue de la mise en place éventuelle d’une tranche additionnelle d’obligations simples d’un montant nominal de 1,0 M€. Sa réalisation demeurerait soumise aux décisions des organes compétents et à la finalisation de la documentation correspondante. Une communication dédiée serait publiée en temps utile si cette tranche était effectivement réalisée.

### **Une bonne tenue commerciale confirmée par des succès récents, notamment en Corée du Sud**

Cette opération intervient dans un contexte de solide dynamique commerciale. ENOGLA vient notamment d’annoncer la signature d’un contrat majeur en Corée du Sud pour équiper un parc de piles à combustible hydrogène sur le site de Lotte Fine Chemical (Ulsan), avec une contribution au chiffre d’affaires attendue à partir de 2026 (communiqué de presse du 18 décembre 2025). Comme mentionné également dans ce communiqué, la Société affiche à date un carnet de commandes robuste et une prise de commandes significativement supérieure à celle de l’année précédente, ainsi qu’une confiance élevée quant à l’atteinte des objectifs formulés pour 2025. Pour rappel, la Société vise une croissance du chiffre d’affaires supérieure à 50%, ainsi qu’un flux de trésorerie disponible (free cash-flow) et un résultat net positifs.



## Les coudées franches pour le plan stratégique « Turbo 2028 »

Présenté en 2025, le plan stratégique « Turbo 2028 » vise une trajectoire de croissance rentable et durable, avec à horizon 2028 un objectif de chiffre d'affaires de 25 M€ assorti d'une marge d'EBITDA cible de 20%. L'ensemble des tranches obligataires annoncées aujourd'hui permettra, d'une part, le remboursement d'ici fin 2026 de l'intégralité de la dette obligataire d'ENOGLA auprès de la plateforme LITA.co et, d'autre part, le financement des initiatives clés du plan, contribuant à renforcer la visibilité financière d'ENOGLA pour l'exécution du plan Turbo 2028, notamment sur :

- **L'accélération commerciale et les déploiements internationaux** (Europe et Asie)
- **La capacité industrielle**, amélioration des délais de livraison et sécurisation du besoin en fonds de roulement lié à la croissance
- **Le développement de l'offre de services** (maintenance, optimisation, LTSA) et renforcement du modèle récurrent
- **La poursuite de la feuille de route R&D / innovation** sur les turbomachines et l'intégration système.

## Une opération conçue pour protéger les actionnaires et récompenser la performance

- **Investisseurs de référence / long terme** : l'opération s'appuie sur Vatel Capital et Vatel Direct, acteurs reconnus du financement de PME cotées, avec une logique d'accompagnement dans la durée.
- **Dilution encadrée** : en dehors des cas de défaut, la conversion ne devient pertinente que si le titre a significativement progressé. En l'absence de revalorisation, les obligations sont remboursées selon leurs modalités.
- **Affectation claire** : les ressources renforcent la capacité d'ENOGLA à exécuter Turbo 2028 (industrialisation, déploiements internationaux, services) et à sécuriser le calendrier d'investissement.
- **Flexibilité / sérénité / exécution** : l'architecture en tranches et la combinaison de maturités et profils de remboursement offrent un outil de pilotage financier, au service de la croissance et de la rentabilité.

**Arthur Leroux, Président-Directeur Général d'ENOGLA, déclare :** « La bonne dynamique commerciale d'ENOGLA, illustrée récemment par notre succès en Corée du Sud, renforce notre visibilité et notre capacité d'exécution. Avec ces trois tranches obligataires, nous renforçons notre flexibilité financière et sécurisons le financement de Turbo 2028 jusqu'à son terme. Le prix de conversion fixé à prime sur les tranches concernées traduit un alignement clair : la création de valeur se partage si et seulement si la performance du titre se matérialise. Cette structure nous donne la sérénité nécessaire pour accélérer et délivrer. »



## Principales caractéristiques de l'opération

Le financement obligataire global d'un montant global de 2,04M€ se compose de deux émissions d'obligations convertibles en actions d'un montant de 1,02M€ chacune, comme suit :

- (i) une première émission de 1,02M€ d'obligations convertibles en actions (les « OCAO251 ») et
- (ii) une seconde émission de 1,02M€ d'obligations convertibles en actions (les « OCAO252 »).

Le nombre d'actions nouvelles émises en cas de conversion est déterminé en divisant le montant nominal des obligations converties par le prix de conversion applicable (arrondi à l'action inférieure, le rompu étant abandonné), conformément aux contrats d'émission.

## Description des Obligations Convertibles

### OCAO251

Nombre d'obligations émises	1 020 000
Valeur nominale des obligations	1€
Maturité des obligations	5,5 ans (remboursement du capital in fine)
Taux d'intérêt annuel	8%, payable semestriellement
Prix de conversion	<u>A l'initiative des Obligataires</u>

En cas de défaut de paiement : conversion possible au VWAP 3 jours précédent la demande, diminué d'une décote de 20%.

À l'initiative de l'Obligataire : à tout moment au prix fixe de 6,25 € (arrondi à l'action inférieure, rompu abandonné).

A l'initiative de la Société

À l'initiative de la Société : conversion possible au prix fixe 6,25 €, uniquement si le VWAP 5 jours est supérieur à 12,50 €.

Prime de non-conversion capitalisée	en l'absence de conversion, majoration de 0,10% du taux d'intérêt, capitalisée et payable au remboursement
Remboursement anticipé :	possible à la demande de la Société, avec un préavis de 2 mois et une indemnité de 2% du principal (selon contrat).

### OCAO252

Nombre d'obligations émises	1 020 000
Valeur nominale des obligations	1€
Maturité des obligations	4,5 ans (remboursement du capital in fine)
Taux d'intérêt annuel	7,8%, payable semestriellement
Prix de conversion	<u>A l'initiative des Obligataires</u>

En cas de défaut de paiement : conversion possible au VWAP 3 jours précédent la demande, diminué d'une décote de 20%.

À l'initiative de l'Obligataire : à tout moment au prix fixe de 5,75 € (arrondi à l'action inférieure, rompu abandonné).

A l'initiative de la Société

À l'initiative de la Société : conversion possible au prix fixe 5,75 €, uniquement si le VWAP 5 jours est supérieur à 11,50 €.

Prime de non-conversion capitalisée	en l'absence de conversion, majoration de 0,10% du taux d'intérêt, capitalisée et payable au remboursement
Remboursement anticipé :	possible à la demande de la Société, avec un préavis de 2 mois et une indemnité de 2% du principal (selon contrat).

## Incidences théoriques pour les actionnaires existants

Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres par action (sur la base des capitaux propres au 30 juin 2025 soit 7.247.000 euros, et du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date du présent communiqué soit 6.287.532 actions)

	Quote-part des capitaux propres par action
Avant émission	1,15 €
Après émission de 163 200 actions nouvelles sur conversion des OCAO251 <sup>(1)</sup>	1,12 €
Après émission de 177 391 actions nouvelles sur conversion des OCAO252 <sup>(1)</sup>	1,12 €
Après émission de 340 591 actions nouvelles sur conversion des OCAO251 et des OCAO252 <sup>(1)</sup>	1,09 €

(1) Il convient de préciser, en tant que besoin, que ces calculs sont purement théoriques et sont réalisés sur la base d'une conversion au prix de 6,25€ pour les OCAO251 et 5,75€ pour les OCAO252.

Par ailleurs, cette dilution ne préjuge ni du nombre d'actions final à émettre ni de leur prix d'émission, lequel sera fixé en fonction du cours de bourse, selon les modalités décrites ci-dessus.

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire détenant 1% du capital de la Société sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date du présent communiqué soit 6.287.532 actions)

	Participation (en %)
Avant émission	1%
Après émission de 163 200 actions nouvelles sur conversion des OCAO251 <sup>(1)</sup>	0,97 %
Après émission de 177 391 actions nouvelles sur conversion des OCAO252 <sup>(1)</sup>	0,97 %
Après émission de 340 591 actions nouvelles sur conversion des OCAO251 et des OCAO252 <sup>(1)</sup>	0,95 %



(1) Il convient de préciser, en tant que besoin, que ces calculs sont purement théoriques et sont réalisés sur la base d'une conversion au prix de 6,25€ pour les OCA0251 et 5,75€ pour les OCA0252.

Par ailleurs, cette dilution ne préjuge ni du nombre d'actions final à émettre ni de leur prix d'émission, lequel sera fixé en fonction du cours de bourse, selon les modalités décrites ci-dessus.

## Principaux risques associés

Les principaux risques associés à la Société et à son secteur d'activité sont présents dans le rapport financier annuel sur l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les actionnaires sont invités à prendre connaissance des facteurs de risques listés dans ledit rapport financier annuel disponible sur le site internet de la Société dans la rubrique « Investisseurs », ainsi que des facteurs de risque précisés dans le présent communiqué.

Les principaux risques liés au présent financement sont notamment les suivants :

- L'opération pourrait avoir un effet dilutif et les actionnaires pourraient subir une dilution du fait de la conversion des obligations en actions. L'impact potentiel de l'opération sur la participation des actionnaires et sur leur quote-part de capitaux propres est décrit ci-dessus.
- L'opération pourrait avoir un impact sur le niveau de volatilité et de liquidité des actions de la Société qui pourraient varier de manière significative en cas de conversion.
- L'opération pourrait avoir un impact sur le cours de bourse lors de la cession sur le marché d'actions résultant de conversion des obligations par l'Investisseur.
- La Société pourrait être amenée à rechercher des financements complémentaires.

## Intermédiaires financiers et conseils

Le cabinet Lamy Lexel intervient en qualité de conseil juridique et l'agence Seitosei Actifin intervient en qualité de conseil en communication financière.

## Informations importantes

*Les obligations convertibles peuvent, selon les conditions prévues, donner lieu à l'émission d'actions nouvelles et donc à une dilution pour les actionnaires existants. Les prix de conversion et mécanismes décrits ci-dessus sont résumés ; ils peuvent inclure des dispositions spécifiques en cas de défaut ou d'événements contractuels. Le présent communiqué ne constitue ni une offre au public, ni une sollicitation d'achat ou de souscription de titres.*

### Prochaine communication financière :

Chiffre d'affaires annuel : 12 février 2026 après Bourse

Retrouvez toutes les informations financières sur ENOGIA :

<https://enogia.com/investisseurs>



---

## À propos d'ENOGLA

ENOGLA répond aux grands défis de la transition écologique et énergétique grâce à sa technologie unique et brevetée de micro-turbomachines compactes, légères et durables. Leader français de la conversion de chaleur en électricité avec sa large gamme de modules ORC, ENOGLA permet à ses clients de produire une électricité décarbonée et de valoriser la chaleur perdue ou renouvelable. Présent dans plus de 25 pays, ENOGLA poursuit sa conquête commerciale en France et à l'international. Crée en 2009, l'entreprise, basée à Marseille et fortement engagée (label EcoVadis catégorie Bronze), compte une cinquantaine de collaborateurs investis dans la conception, la production et la commercialisation de solutions technologiques respectueuses de l'environnement.

ENOGLA est coté sur Euronext Growth Paris.

MNEMO : ALENO. ISIN : FR0014004974. LEI : 969500IANLNITRI3R653.



## Contacts

---

<b>ENOGLA</b> Antonin Pauchet DG délégué <a href="mailto:antonin.pauchet@enogia.com">antonin.pauchet@enogia.com</a> 04 84 25 60 17	<b>SEITOSEI.ACTIFIN</b> Marianne Py Relations investisseurs <a href="mailto:marianne.py@seitosei-actifin.com">marianne.py@seitosei-actifin.com</a> 06 85 52 76 93	<b>SEITOSEI.ACTIFIN</b> Isabelle Dray Relations presse <a href="mailto:isabelle.dray@seitosei-actifin.com">isabelle.dray@seitosei-actifin.com</a> 06 85 36 85 11
--	---	--

---